



EXERCICE PRATIQUE¹

ÉTUDE DE CAS, L'HISTOIRE DE MARIANNE

Durée : 40 minutes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE :

- Se sensibiliser aux difficultés rencontrées par les personnes vivant avec le VIH/sida dans leur interaction avec les personnes et les groupes qui coproduisent le témoignage.
- Accroître ses capacités de savoir-être à chaque étape de l'accompagnement social éthique des personnes témoignant de leur vécu avec le VIH.
- Développer un esprit de solidarité avec les personnes vivant avec le VIH/sida.

DÉROULEMENT :

En groupe de 4 à 5 personnes, durant 20 minutes, les participant.e.s sont invités à lire la mise en situation et à répondre aux questions. Étant donné qu'il n'y a pas de réponse unique, le travail en petit groupe vise à échanger les points de vue et à rassembler les pistes d'action possibles.

Durant une plénière d'une durée de 20 minutes, une personne par groupe rapporte le contenu des discussions. Les formateur.rice.s animent cette plénière et enrichissent, au besoin, les réflexions proposées par chacun des petits groupes. Elles favorisent les échanges à partir des valeurs qui devraient guider l'intervention ET des enjeux éthiques présents dans l'histoire.

QUELLES VALEURS DEVRAIENT GUIDER L'INTERVENTION ?

« Sur le plan éthique, les bénévoles doivent pouvoir compter sur le support des organisations. Leur insertion dans des activités du groupe doit être l'occasion d'une démarche d'affirmation de leur autonomie et de valorisation de leurs aptitudes et connaissances » (H. Lamoureux. Éthique, travail social et action communautaire. Ste-Foy : PUQ, 2003, p. 131)

QUELS ENJEUX ÉTHIQUES SONT PRÉSENTS DANS L'HISTOIRE DE MARIANNE ?

La rétribution des personnes témoins peut devenir objet de litige. Qui rémunérer ? Quelle est la valeur monétaire d'un témoignage ? Cette forme de dédommagement risque-t-elle de biaiser la motivation à témoigner ? Il est important que cette procédure soit clairement définie, par exemple, dans une politique d'attribution et d'encadrement des témoignages. L'activité de témoignage ne devrait cependant pas occasionner des coûts à la personne témoin et il est nécessaire que l'organisme trouve un moyen de valoriser les aptitudes et les savoirs expérientiels que le témoignage sollicite.



HISTOIRE DE MARIANNE

Marianne est en lien avec un organisme qui offre des services aux personnes vivant avec le VIH/sida dans un petit centre urbain. À la demande des intervenant.e.s du programme d'éducation et de prévention de l'organisme, elle a commencé à faire des témoignages en milieu scolaire. Puisqu'elle a beaucoup de crainte d'être reconnue par les gens de son village, elle refuse de témoigner dans les écoles qui se trouvent dans un rayon de moins de 50 kilomètres de celui-ci. Aussi, Marianne a demandé un dédommagement de 100.00\$ pour faire ses témoignages. Elle occupe souvent une demi-journée pour l'aller et le retour en voiture. En plus de livrer un témoignage, elle prend le temps de communiquer avec l'enseignant.e ou la personne responsable de l'activité scolaire. Marianne est une mère monoparentale et sa santé est fragile. Elle a de la difficulté à conserver un emploi stable. L'organisme doit réfléchir à cette demande qui risque de créer un précédent : si un dédommagement est offert à Marianne, devront-ils en verser un à toutes les autres personnes témoins ?

- Selon vous, que sont les enjeux éthiques et les défis soulevés :

- Par les actions/attitudes de Marianne ?
- Par les actions/attitudes de l'organisme ?

- Si vous aviez à accompagner Marianne dans la production d'un témoignage en milieu scolaire, que feriez-vous avant, pendant et après le témoignage ?

CONCLUSION :

Pour clore l'activité, les formatrices félicitent les participant.e.s d'avoir identifié et relevé les défis de cette étude de cas. Elles nomment l'importance de s'assurer que la personne chargée de faire l'accompagnement social et la personne témoin s'entendent sur la faisabilité et la réalisation du plan d'accompagnement.